



Maison méditerranéenne  
des sciences de l'homme  
USR 3125

Aix-Marseille  
université  
Initiative d'excellence



Depuis 80 ans, nos connaissances  
bâtissent de nouveaux mondes



Association d'Aide aux Jeunes Travailleurs



Lieux et territoires des migrations en Méditerranée



# Séminaire MiMed 2019 AVRIL 2019

Organisé en partenariat avec les départements de sociologie, d'histoire et de géographie d'Aix-Marseille Université et l'AAJT  
Coordination/Contact : Farida Souiah (farida.souiah@univ-amu.fr)



**Lundi 1er Avril**

**14h - 18h**

Entrée libre

**AAJT**

(Association d'Aide Aux Jeunes Travailleurs)

**Escale Saint-Charles,**

**3 Rue Palestro, 13003 Marseille**

Située à 5 minutes de la gare Saint-Charles

**14h - 16h**

**“LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS : CATÉGORISATION ET SÉLECTION”**

Discutante : Constance De Gourcy (sociologue, AMU, CNRS, LAMES)

**Chiara Pettenella (politiste, AMU, CHERPA)**

**Les mineurs non accompagnés : retour sur la genèse et la mise en œuvre d'une "catégorie vulnérable" dans les politiques migratoires européennes et égyptiennes**

Cette communication pose la question de la production de la catégorie mineurs non accompagnés comme catégorie de "migrants vulnérables" à protéger, et de sa mise en œuvre à travers des pratiques de contrôle et de surveillance de la mobilité. La prise en compte des mineurs non accompagnés comme catégorie à part dans les politiques migratoires européennes se situe à l'articulation entre deux impératifs de nature opposée : d'un côté, un impératif sécuritaire, visant à réprimer les mobilités migratoires, d'un autre côté, l'obligation de protection des droits de l'homme. Des opérations répétées de tri visent à produire des catégories de "migrants vulnérables" et les mineurs non accompagnés. Représentés comme les vulnérables par excellence, viennent à occuper une position privilégiée dans le fonctionnement répressif/compassionnel des politiques migratoires. Comment comprendre la production compassionnelle de cette catégorie et sa mise en œuvre par des pratiques sécuritaires ? En quoi nous renseignent-elles sur le gouvernement international des migrations de façon plus générale ? Pour répondre à ces questions, la construction du problème des mineurs non accompagnés est observée à l'échelle de la production des politiques migratoires européennes, mais aussi en se positionnant au delà des frontières de l'Union européenne, à travers le cas d'étude des politiques migratoires égyptiennes.

## Sarah Przybyl (géographe, Université de Poitiers, CNRS, MIGRINTER, ANR CAMIGRI)

### De la catégorisation à la sélection : l'accueil des mineurs non accompagnés en France

Les mineurs qui se trouvent sans leur représentant légal sur le territoire français sont considérés comme des enfants en danger. À ce titre, comme les mineurs français et selon le principe de non-discrimination inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant (1989), ils doivent faire l'objet d'une prise en charge spécifique des autorités françaises (article 375 du Code civil). Pour respecter leurs engagements internationaux, les textes juridiques français ne font pas mention de la catégorie de mineur non accompagné. Ainsi, si la catégorie de mineurs non accompagnés n'a pas d'existence d'un point de vue juridique, elle s'est pourtant largement imposée dans les pratiques administratives, institutionnelles, politiques et associatives comme un outil de distinction de ce public. Depuis près de trente ans, le recours généralisé à cette terminologie a ainsi été le support à la création d'un parcours dérogatoire éloignant les mineurs non accompagnés du circuit d'accueil prévu dans le droit commun. Quel est le parcours qu'emprunte aujourd'hui les mineurs ? Quelles sont les étapes de tri qui ont été mises en place et largement sous-traitées à des associations ? Les mineurs sont-ils vraiment considérés comme des enfants à protéger ou sont-ils l'objet de la même suspicion qui plane sur d'autres catégories d'étrangers ? Comment cette mise à l'écart administrative se traduit dans les lieux de l'arrivée ? Quelles sont les logiques spatiales qui accompagnent la marginalisation de ce public ?

**16h30 - 18h**

### PROJECTION-DÉBAT AUTOUR DU FILM

## NÔ MÊTÎ SÎFÂDHE DE THIerno SOULEYMANE DIALLO

En présence du réalisateur Thierno Souleymane Diallo et de membres de l'association Guinée Solidarité Bordeaux.



Documentaire (51 min), 2018

Nô Mêtî Sîfâdh signifie  
« Difficile à raconter », en pular.

Du rêve à la désillusion. Témoignages d'adolescents guinéens sur l'Aventure, les affres du voyage, l'exil et la confrontation du rêve avec la réalité en France.

Le Réseau thématique MiMED développe au sein de la MMSH un dialogue interdisciplinaire autour des circulations en Méditerranée et au-delà, des hommes, des biens, des pratiques, des idées, envisagées dans leurs territoires et leurs temporalités.

Coordination scientifique : Virgine Baby-Collin et Sylvie Mazzella.

<https://mimed.hypotheses.org>

Communication MMSH - Sylvie Laurens - [laurens-aubry@mmsch.univ-aix.fr](mailto:laurens-aubry@mmsch.univ-aix.fr)

Maison méditerranéenne des sciences de l'homme - 5, rue du Château de l'Horloge - BP 647 - 13094 - Aix-en-Provence Cedex 2 - Tél. : 33 (0) 4 42 52 40 00  
Fax : 33 (0) 4 42 52 43 66 - <http://www.mmsch.univ-aix.fr> - Accès depuis centre ville : bus ligne 8, arrêt Picasso